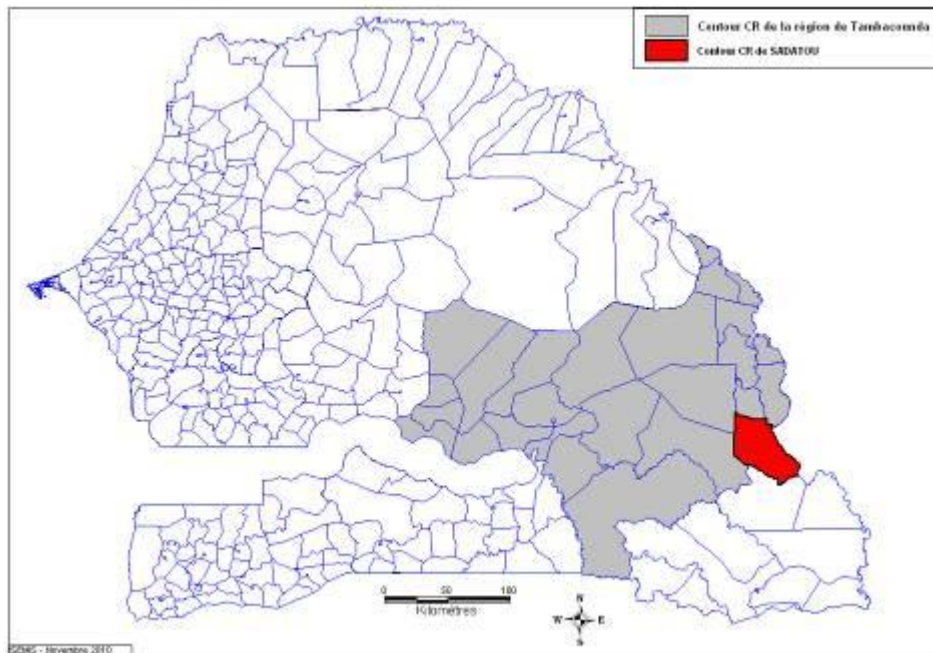


**République du Sénégal**  
*Un Peuple – un But – une Foi*  
**Région de Tambacounda**  
**Département de Bakel**  
**Arrondissement de Kéniéba**  
**Communauté Rurale de Sadatou**

---

**DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE RURALE  
PEPAM**

**Sous-programme PEPAM IDA**



**PLHA**  
**Communauté Rurale de Sadatou**

**Version finale : décembre 2011**



**Réalisé par SEMIS**

## Sommaire

FICHE DE SYNTHÈSE PLHA .....	1
PARTIE A – PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE.....	3
I. CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES.....	4
1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	4
1.2 LOCALITÉS.....	5
1.3 POPULATIONS .....	6
1.4 CHEPTEL .....	6
II. INFRASTRUCTURES DE BASE.....	6
2.1 ÉDUCATION .....	6
2.2 SANTÉ.....	7
2.3 ÉLECTRICITÉ.....	7
2.4 COMMUNICATION.....	7
PARTIE B – BILAN D'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT .....	9
III. ACCÈS À L'EAU POTABLE .....	10
3.1 RESSOURCES EN EAU .....	10
3.1.1 Eaux de surface .....	10
3.1.2 Eaux souterraines .....	10
3.2 SYNTHÈSE D'INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU..	10
3.3 ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES USAGES DOMESTIQUES .....	10
3.3.1 Taux d'accès .....	10
3.3.2 Bilan EPE .....	11
3.3.3 Taux de desserte .....	11
3.4 ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES USAGES PRODUCTIFS ET BESOINS COMMUNAUTAIRES .....	12
3.4.1 Cheptel.....	12
3.4.2 Infrastructures scolaires.....	12
3.4.3 Infrastructures de santé.....	12
3.4.4 Marchés .....	12
3.4.5 Lieux de culte .....	12
3.4.6 Autres infrastructures communautaires.....	12
3.5 CONCLUSIONS SUR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE .....	13
IV. ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT.....	13
4.1 ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES .....	13
4.1.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement des services sociaux de base .....	13
4.1.2 Accès à l'assainissement des services sociaux de base .....	13
4.2 ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL .....	14
4.2.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement individuel .....	14
4.2.2 Accès à l'assainissement des ménages .....	14
4.3 CONCLUSIONS SUR L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT.....	15
PARTIE C – PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL .....	16
V. OBJECTIFS POUR 2015.....	17
5.1 EAU POTABLE .....	17
5.2 ASSAINISSEMENT.....	17
VI. RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015.....	17

6.1	EAU POTABLE .....	17
6.2	ASSAINISSEMENT.....	17
VII.	COMPOSANTES DU PLHA .....	18
7.1	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE.....	18
7.1.1	Construction de forages avec PMH ou PM équipés.....	18
7.1.2	EP-3 Construction de 22 forages avec PMH ou PM équipés .....	18
7.2	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT .....	18
7.3	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....	19
7.3.1	IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable.....	19
7.3.2	IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement .....	19
7.3.3	Etudes et activités spécifiques .....	19
VIII.	COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT.....	20
8.1	COMPOSANTE "DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE" .....	20
8.2	COMPOSANTE "DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT" .....	20
8.3	COMPOSANTE "MESURES D'ACCOMPAGNEMENT".....	20
8.4	RECAPITULATIF ET PLAN DE FINANCEMENT.....	21
ANNEXES	.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>

## Liste des abréviations

AB	Abreuvoir
AEV	(Système d') adduction d'eau villageois
AEMV	(Système d') adduction d'eau multi-villages
AEP	Approvisionnement en eau potable
APS	Avant-projet sommaire
ARD	Agence régionale de développement
ASFOR	Association des usagers de forage
BALP	Bac à laver puisard
BC	Branchement communautaire (à l'eau potable)
BE	Bureau d'études
BF	Borne-fontaine
BJ	Bac de jardin
BP	Branchement particulier
BPF	Brigade des puits et forages
CPJ	Capacité de production journalière (d'un système d'exhaure, en m <sup>3</sup> /jour)
CR	Communauté rurale
EAB	Equivalent abreuvoir
E&C	(Services d') études techniques et contrôle
EPE	Equivalent point d'eau
EPI	Electropompe immergée
F&T	Fournitures et travaux
FV	Forage villageois (équipé d'une PMH)
GE	Groupe électrogène
I&D	(Provisions pour) imprévus et divers
IEC	Information – éducation – communication
BT	(Réseau électrique) basse tension
LFE	Latrines à fosse étanche
LFV	Latrines à fosse ventilée
LMT	Ligne à moyenne tension (SENELEC)
LTR	Latrines traditionnelles
MTH	Moteur thermique
ONG	Organisation non gouvernementale
PAV	Pompe d'exhaure à axe vertical
PEM	Point d'eau moderne pour l'accès à l'eau potable (= BF, BP, PO, PM ou FV)
PM	Puits moderne protégé, avec ou sans PMH
PMH	Pompe à motricité humaine
PO	Potence à charrettes
RAD	Recensement administratif
SAED	Société d'aménagement et d'études du Delta
SIG	Système d'information géographique
TCM	Toilettes à chasse manuelle
UBT	Unité de bétail tropical

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de la Population par localité .....	5
Tableau 2 : Caractéristiques démographiques de la CR.....	5
Tableau 3: Population estimée .....	6
Tableau 4: Estimation du Cheptel .....	6
Tableau 5 : Indicateur des normes OMS .....	7
Tableau 6: Taux d'accès à l'eau .....	11
Tableau 7 : Population non desservie et besoins en EPE .....	11
Tableau 8 : Inventaire des infrastructures et taux d'accès assainissement collectif.....	13
Tableau 9 : Inventaire des latrines des concessions .....	14
Tableau 10 : Taux d'accès l'assainissement des ménages .....	14
Tableau 11 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable .....	20
Tableau 12 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement .....	20
Tableau 13: Récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement.....	20
Tableau 14 : Récapitulatif du financement du PLHA .....	21

**Liste des figures**

Figure 2: Carte de situation de la CR..... 4

# **FICHE DE SYNTHÈSE PLHA**

## Fiche de synthèse

Communauté Rurale	<b>SADATOU</b>			
Donnée de base	Population			
	■ Population 2011	10542		
	■ Population 2015	12156		
	Taux d'accès à l'eau potable en 2008			
	■ Taux d'accès à l'eau potable	92%		
	■ Taux de desserte en eau potable	46%		
	■ Taux d'accès assainissement (ménages)	5%		
	■ Taux d'accès assainissement (inf.santé,éduc...)	21%		
Objectifs	Objectifs globaux			
	■ Réalisation des objectifs du PLD			
	■ Accès à l'eau potable et l'assainissement pour toute la population de la CR			
	Objectifs spécifiques pour 2015			
	■ Taux d'accès à l'eau potable	96%	(minimum)	
	■ Taux d'accès assainissement (ménages)	53%	(minimum)	
	■ Taux accès assainissement (infr. Educ, Santé)	100%	(minimum)	
Résultats à atteindre en 2015	+	3664	personnes avec accès adéquat à l'eau potable (minimum)	
	+	5792	personnes avec accès adéquat à l'assainissement (minimum)	
	+	19	infrastructures avec assainissement adéquat	
Composantes et activités	1. Développement des infrastructures d'eau potable			
	■ Densification de	0	adductions d'eau existantes	
	■ Remise en état et renforcement de	0	adductions d'eau existantes	
	■ Extension de	0	adductions d'eau existantes	
	■ Construction de	0	adduction d'eau multivillages	
	■ Construction de	0	adductions d'eau villageoises	
	■ Construction de	22	PM protégés/forages équipés de PMH	
	■ Etudes d'exécution et contrôle des travaux			
	2. Développement des infrastructures d'assainissement			
	■ Construction de	579	systèmes d'assainissement individuels	
	■ Construction de	19	édicules publics	
	■ Réhabilitation de	0	édicules publics existants	
	■ Construction de compartiment/séparations pour	0	édicules publics	
	Etudes d'exécution et contrôle des travaux	0		
	3. Mesures d'accompagnement			
	■ IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable			
	■ IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement			
	■ Etudes et activités spécifiques			
	Coût et plan de financement	Coût du programme (millions FCFA HT)	692 331 250	dont
		■ Infrastructures d'eau potable	381 150 000	55%
■ Infrastructures d'assainissement		254 966 250	37%	
■ Mesures d'accompagnement		56 215 000	8%	
Plan de financement				
■ Communauté rurale et populations		38 586 875	6%	
■ Partenaires au développement		653 744 375	94%	



# **PARTIE A – PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE**

## I. CARACTERISTIQUES GENERALES

### 1.1 Situation géographique

La communauté rurale de Sadatou appartient à l'arrondissement de Kéniéba, département de Bakel région de Tambacounda, son chef lieu, Sadatou se situe à environ 200 Km de Tambacounda et à la même distance par rapport au chef lieu d'arrondissement.

Elle est limitée :

- au Nord par la CR de Toumboura (nouvelle création) ;
- à l'Est par la CR de Médina foubé et la République du Mali ;
- à l'Ouest par les CR de Dianké Makhan ;
- au Sud par la CR de Khossanto.

Avec le nouveau découpage administratif issu de la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant la loi 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale, la CR de Sadatou est désormais divisée en deux CR que sont Sadatou et Toumboura. La superficie de la nouvelle CR est pour le moment inconnue.

La carte suivante indique la position de la CR dans la région de Tambacounda et celle-ci par rapport à l'étendue du territoire national.

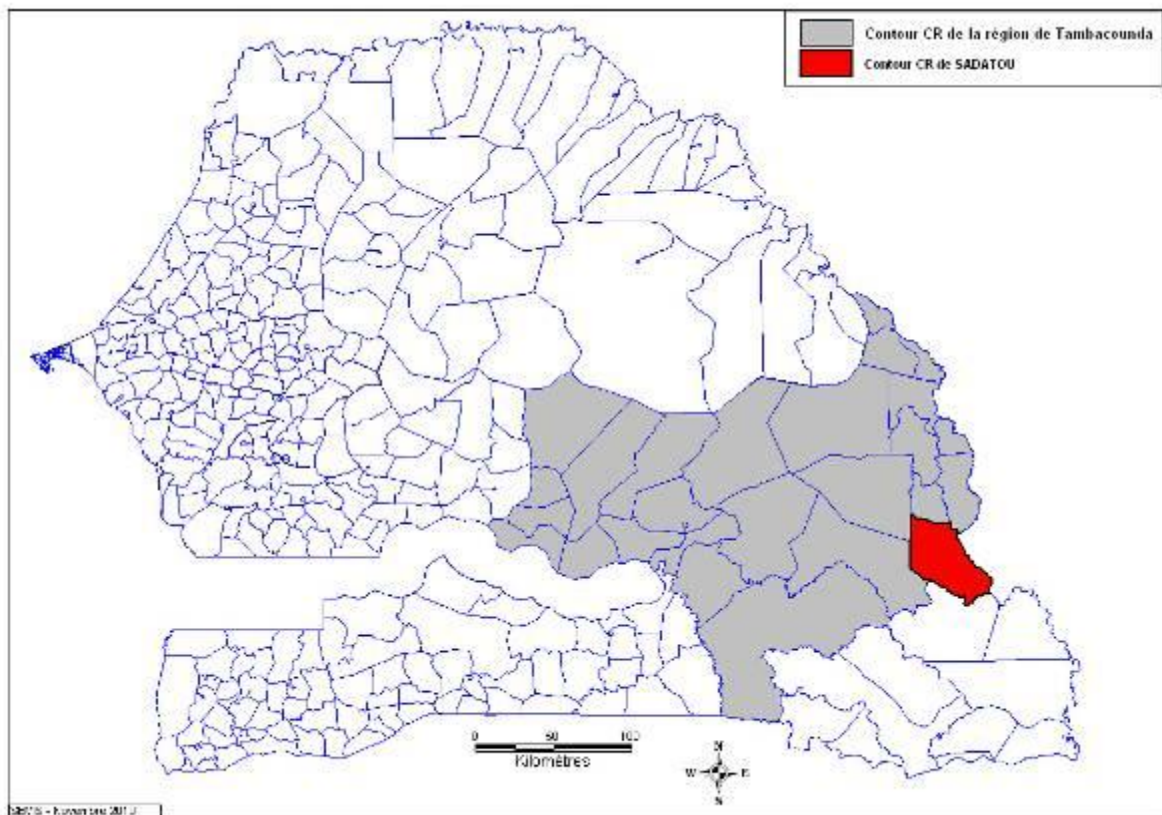


Figure 1: Carte de situation de la CR

## 1.2 Localités

Par rapport au nouveau découpage administratif, l'ancienne CR de Sadatou est séparée de sept villages qui sont érigés actuellement en CR avec comme chef lieu le village de Tomboura. L'actuel CR de Sadatou compte 22 villages et 13 hameaux selon les informations issues du recensement administratif de 2009 et des travaux d'inventaire. La liste est donnée par le tableau ci-dessous avec les estimations de population par localité en 2011 et 2015.

**Tableau 1 : Répartition de la Population par localité**

N°	Villages centres	Hameaux	Population 2011	Population 2015
1	Diambourdalla	(H: Wéthi)	566	653
2	Diyabougou	(H: Broum Broum)	616	710
3	Diyala bakary		252	291
4	Goulonga		46	53
5	Goulonga	Dar salam	-	-
6	Kaourou		95	110
7	Laminia		731	843
8	Mansakodji		654	754
9	Moussala		330	381
10	Nienieko sara		369	426
11	Sadatou	(Hameaux: Sandiako, Dioubéba Daouda, Gourel Maka, Sinthiankoukou)	2805	3232
12	Sandincounda		453	522
13	Sekhoto		97	112
14	Balledji	(H: Sénocradj, Tonkouto)	1260	1452
15	Sénokara		-	-
16	Sinthiou maka	(H: Sénodji, Sindian konkou)	596	687
17	Sonfara		29	34
18	Soreto		466	537
19	Souncoukou		239	276
20	Tourecounda		110	127
21	Yirimalo		270	312
22	Hérémakono		477	550
23	Falala		81	94
	<b>Total CR</b>		<b>10542</b>	<b>12156</b>

Source : Sous préfecture de Kéniéba

Avec une projection en 2011 des données issues du recensement administratif de 2009 par application du taux de croissance annuel du RPGH III estimé à 3,6%, le tableau suivant donne la répartition des villages selon les classes de population.

Classe de population	1	2	3	Total
Valeur	Pop > 1000	500 < pop < 1000	< 500	
Nombre de localités	2	5	16	23
Population en 2011	4065	3163	3314	10542
Population H 2015	4684	5256	2216	12156
% population totale	39%	30%	31%	100%
% nb. localités	9%	22%	69%	100%

**Tableau 2 : Caractéristiques démographiques de la CR**

Parmi les 23 villages que compte la CR de Sadatou, seuls 2 disposent d'une population supérieure à 1000 habitants à savoir Sadatou et Balledji. Sadatou chef lieu de la CR compte une population supérieure 2000 habitants. Les populations de moins de 500 habitants sont plus importantes en

nombre soit 69% mais elles ne rassemblent que 31% de la population à la différence des deux localités de 1000 habitants qui à elles seules concentrent 39% de la population de la CR. Il est à noter l'influence des populations des hameaux rattachés à ces deux grandes localités.

En 2015, la proportion de localités de plus de 1000 habitants restera constante et regroupera 39% de la population et les villages de moins de 500 habitants passeront de 16 à 13 localités.

### 1.3 Populations

Avec le nouveau découpage administratif, la population de la communauté rurale de Sadatou est estimée selon le recensement administratif de 2009 à près de 9822 habitants répartis entre 21 villages officiels et 8 hameaux. On note une moyenne de 12,7 personnes par ménage.

La densité n'a pas été déterminée en l'absence de donnée disponible sur la superficie actuelle de la nouvelle CR de Sadatou.

La répartition de la population par ethnie montre une prédominance des Peulhs suivi des Mandings et des Diakhankés.

Les résultats du RGPH III donnent un taux d'accroissement naturel de 3,6% par an pour la composante rurale des départements de Bakel et Goudiry. Ce taux appliqué à la population de la CR en 2009 donne les estimations suivantes :

Population estimée en 2011 et 2015		Taux Ac. Nat: 3,60%	
Population	2009	Estimation 2011	Estimation 2015
Population de la CR	9822	10 542	12 156
Ménages de la CR	773	830	957

**Tableau 3: Population estimée**

### 1.4 Cheptel

L'élevage représente la deuxième activité des populations de la CR après l'agriculture. Elle est pratiquée de manière traditionnelle. Le cheptel de l'ancienne CR selon le PLD est estimé à 12201 bovins, 2530 caprins, 2617 ovins, 59 équins et 703 asins soit un effectif de 18110 en 2004.

En considérant un taux moyen de croissance annuelle de 3%, la situation du cheptel se présente comme suit selon les espèces (cf. tableau 4)

**Tableau 4: Estimation du Cheptel**

Espèces	Estimation 2011	UBT
Bovins	15006	15006
Caprins	3112	311,2
Ovins	3219	321,9
Equins	73	73
Asins	865	432,5
TOTAL	-	<b>16 145</b>

## II. INFRASTRUCTURES DE BASE

### 2.1 Education

La communauté rurale compte dans son ensemble 14 écoles élémentaires localisées dans les localités de Sadatou (Moussala, Diyala Bakary, Laminia, Elimalo, Niéniéko Sara, Soréto, Diyabougou, Sounkounkou, Hérémakono, Sandingounda, Ballédji, Diambourdalla, Mansakodji) et un CEM (Sadatou). L'éducation dans la Communauté rurale est fortement marquée par l'enclavement et l'éloignement de certains villages des sites scolaires.

## 2.2 Santé

La couverture en équipement sanitaire est très dérisoire. Les deux postes de santé dont bénéficie la CR se trouvent à Laminia et Sadatou, il en est de même des deux maternités dont celui de Laminia ne fonctionne plus. Tomboura dispose d'une case de santé. Quant à la seule pharmacie de la communauté rurale, elle est abritée par le poste de santé de Sadatou.

Le personnel se compose de 2 infirmiers chefs de poste secondés dans leurs tâches par deux aides pharmaciens et deux matrones, faute de sages femmes. A cela s'ajoute des auxiliaires soit trois agents de santé communautaires.

Le tableau suivant montre les normes de l'OMS.

**Tableau 5 : Indicateur des normes OMS**

Indicateur	Normes OMS	Valeurs pour la CR
Poste de santé	1 pour 10 000 hbts.	1 pour 5271 hbts.
Centre de santé	1 pour 50 000 habts.	-
Hôpital	1 pour 150 000 hbts.	-
Médecin	1 pour 5000 à 10000 hbts.	-
Infirmier	1 pour 300 hbts.	1 pour 5271 hbts
Sage femme	1 pour 300 femmes en âge de reproduction	-

En considérant le poste de santé et l'infirmier chef de poste les ratios obtenus s'établissent comme suit :

- 1 poste de santé pour 5271 habitants : largement supérieur aux normes de l'OMS,
- 1 infirmier pour 5271 habitants : largement en deca des normes.

Ces ratios sont cependant meilleurs à ceux obtenus à l'échelle du pays, qui s'établissaient comme suit en 1999 :

- 1 poste de santé pour 11500 habitants.
- 1 infirmier pour 8700 habitants.

## 2.3 Electricité

La communauté rurale de Sadatou à l'instar des CR de l'arrondissement de Kéniéba n'est pas connectée au réseau électrique de la Senelec. Seul le village de Sadatou est connecté à un groupe électrogène par un concessionnaire dans le cadre de l'électrification rurale.

Les principales sources d'énergie utilisées dans la Communauté rurale sont le bois de chauffe, les piles électriques, les batteries et l'énergie solaire. Le carburant est consommé surtout pour le fonctionnement des moulins à mil, et des cyclomoteurs. Parmi les énergies domestiques, le bois de chauffe est le plus utilisé.

L'énergie solaire est présente dans certaines localités de la CR grâce à l'électrification rurale, elle est aussi utilisée comme source d'énergie pour l'éclairage et le matériel audio visuel (télévision, radio, etc.). Il faut cependant signaler que cette source d'énergie n'est accessible qu'à de rares privilégiés dont une majorité d'émigrés.

L'absence d'électricité constitue une contrainte pour le développement de certaines des activités économiques.

## 2.4 Communication

La CR est d'une manière générale très enclavée et difficile d'accès. La plupart des villages sont inaccessibles en hivernage. Cette situation est due à l'absence de routes et à l'impraticabilité des

pistes existantes en hivernage. Le niveau de dégradation très avancé de l'unique piste de production mise en place par la SODEFITEX contribue à l'isolement de la localité.

Par rapport à la couverture téléphonique, la CR est branché au réseau de la SONATEL et dispose de cabines téléphoniques et des branchements privés dans l'unique village de Sadatou.

Cependant la CR n'est pas encore couvert par le réseau mobile et les médias nationaux ne sont pas encore accessibles.

## **PARTIE B – BILAN D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT**

### III. ACCES A L'EAU POTABLE

#### 3.1 Ressources en eau

##### 3.1.1 Eaux de surface

Elles sont constituées par les eaux des mares et marigots, leur temps de rétention d'eau est de courte durée après la fin de l'hivernage. Cette durée s'est fortement améliorée ces dernières années à cause de la reprise favorable de la pluviométrie. Utilisées pour la satisfaction des besoins domestiques et l'abreuvement du bétail, la précarité de ces eaux de surface notamment l'eau des mares est fortement ressentie.

Le seul cours d'eau permanent est constitué par la Falémé qui longe la communauté rurale dans sa partie Est. Elle permet aux populations de s'approvisionner en eau, de pratiquer la pêche et l'agriculture mais aussi de mener une activité d'orpaillage.

##### 3.1.2 Eaux souterraines

La CR se situe en zone de socle caractérisé par la rareté des eaux souterraine (lentilles d'eau) Les eaux souterraines sont constitués de nappes assez profonde et peu productrice. L'eau potable est obtenue à partir des puits traditionnels et des forages manuels. Toutefois, les forages manuels prennent progressivement de l'ampleur par rapport aux puits traditionnels.

#### 3.2 Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et distribution d'eau

L'approvisionnement en eau demeure un casse tête pour les populations de la CR bon nombre d'entre elles s'approvisionnent au niveau des villages voisins et du fleuve. Le constat est que la répartition des équipements hydrauliques dans la CR est non seulement inégale mais aussi insuffisante.

La communauté rurale compte cependant un forage motorisé en construction au niveau de Sadatou chef lieu de CR, 33 PMH dont 7 non fonctionnelles, 5 puits modernes dont 1 détérioré. Le nombre de puits traditionnel n'est pas disponible sur l'ensemble des bases de données dont nous disposons. Toutefois les puits modernes sont en train de prendre la place des puits traditionnels.

#### 3.3 Accès à l'eau potable pour les usages domestiques

##### 3.3.1 Taux d'accès

Le taux d'accès à l'eau potable correspond au rapport entre la population des localités disposant d'adduction d'eau et de puits modernes et la population totale actuelle de la Communauté Rurale. Il est de 92% pour la CR de Sadatou. Ce fort taux cache l'inexistence d'AEV dans la communauté rurale. En effet la totalité de la population qui a accès fait recours aux puits modernes en attendant l'implantation en cours de l'unique forage motorisé de Sadatou, chef lieu de CR.

Communauté Rurale	Sadatou
Code administratif	51530
Population 2011 estimée	10 542
Population 2015 estimée	12 156
Taux d'accès BF/BP	0%
Taux d'accès PM	92%
<b>Taux d'accès à l'eau</b>	<b>92%</b>



<b>Communauté Rurale</b>	<b>Sadatou</b>
<b>Taux de desserte</b>	<b>46%</b>
Taux accès 2015	96%
Population accès 2015	8862

**Tableau 6: Taux d'accès à l'eau**

### 3.3.2 Bilan EPE

Le bilan en EPE par localité de la CR fait constater l'existence de 22 EPE sur l'ensemble de la CR soit un déficit de 19 EPE en 2011. Avec seulement 31 EPE fonctionnels pour une population estimée à 10 542 personnes, soit 1 EPE fonctionnel pour 659 personnes, le niveau d'équipement en points d'eau modernes de la CR est très largement en dessous du niveau de desserte standard de 1 EPE pour 300 personnes retenu dans la politique nationale. Même si l'on retient la totalité des EPE disponibles, on obtient un ratio d'1 EPE pour 479 personnes, dépassant aussi largement la norme de qualité édictée. Un nombre de 6 localités ne sont pas pour le moment desservies sur l'ensemble des 22 que compte la CR.

Le tableau suivant fait la synthèse du bilan EPE en indiquant des directives pour combler le déficit en EPE de la CR.

Bilan EPE	
<b>Communauté Rurale</b>	<b>SADATOU</b>
Code administratif	51530
Population 2011 estimée	10 542
Population 2015 estimée	12 156
Nb. Equivalent points d'eau existant	22
Bilan EPE	-19
Personnes par EPE 2011 - moyenne	479
EPE fonctionnels	16
Personnes par EPE fonctionnel en 2011	659
Localités sans EPE	6
Localités avec 0.5 EPE	11
EPE supplémentaires 2011	19
EPE objectif 2015	12

### 3.3.3 Taux de desserte

Le taux de desserte en eau potable est de 46% pour l'ensemble de la CR. L'écart entre taux de desserte et le taux d'accès provient du bilan EPE négatif constaté dans la CR. En effet, la faiblesse de l'existence de réseau d'adductions d'eau fait qu'une partie importante de la population s'approvisionnent au niveau des puits traditionnels. Par ailleurs, le nombre d'EPE existant reste très insuffisant, ce qui porte la population par EPE à une valeur supérieure à la norme admise de 300 habitants. La situation globale de la desserte d'ici 2015 est donnée par le tableau ci-après :

	<b>2011</b>	<b>2015</b>
Population totale CR	10 542	12 156
Population desservie CR	4 829	4 829
Population non desservie	5 713	7 327
Besoins en EPE supplémentaires	19	24

**Tableau 7 : Population non desservie et besoins en EPE**

A partir du taux de desserte, il est possible de déterminer la population non desservie et d'en déduire le nombre d'EPE à réaliser en supposant que les BF non-fonctionnelles peuvent être remises en service. Environ 24 sont nécessaires en vue de desservir à 100% une population de 7327 personnes d'ici 2015.

### **3.4 Accès à l'eau potable pour les usages productifs et besoins communautaires**

#### **3.4.1 Cheptel**

L'accès à l'eau pour l'abreuvement du bétail constitue une contrainte notamment en saison sèche. Les abreuvoirs sont au nombre de 2, très insuffisant et mal répartis dans l'espace communautaire. Cette situation conduit les éleveurs à recourir à d'autres systèmes d'abreuvement fatigants. Ce sous équipement en infrastructures hydrauliques pastorales, oblige également la majeure partie des éleveurs à transhumer dès le mois de février vers d'autres contrées notamment en République du Mali pour ne rentrer qu'après l'installation définitive de l'hivernage.

Le cheptel est évalué à 16 145 UBT pour la CR. En considérant une norme de desserte d'un abreuvoir pour 1000 UBT, les besoins à combler sont estimés à 14 EAB ou 14 abreuvoirs à réaliser pour assurer une desserte correcte du cheptel en 2011.

#### **3.4.2 Infrastructures scolaires**

Par rapport aux informations recueillies dans le PLD, la communauté rurale de Sadatou compte quatorze (14) écoles élémentaires publiques et un CEM. Seule l'école de Sadatou dispose d'un cycle complet. Le taux de desserte est nul pour les infrastructures scolaires.

#### **3.4.3 Infrastructures de santé**

La communauté rurale de Sadatou dispose de deux (02) postes de santé (Sadatou et Laminia) et d'une case de santé (Tomboura). Seul le poste de santé de sadatou dispose d'un branchement communautaire qui demeure abandonné, ce qui donne un taux de desserte relatif de 33%.

#### **3.4.4 Marchés**

Le commerce est très peu florissant dans la zone compte tenu de l'inexistence de lieu d'écoulement pas de marché permanent ou hebdomadaire. Les rares équipements marchands rencontrés dans la zone concernent essentiellement les boutiques.

#### **3.4.5 Lieux de culte**

Constitués de 5 mosquées, les lieux de cultes de la CR de Sadatou à l'instar des mosquées dans le département de Bakel sont équipés de réserve d'eau (canari) qui sert pour l'ablution des fidèles. Il faut toutefois noter que les sources d'approvisionnement en eau de ces lieux de culte restent le plus souvent distant de près de 50 mètres des mosquées.

Sur les 5 mosquées recensées, le taux de desserte pour les mosquées est nul.

#### **3.4.6 Autres infrastructures communautaires**

Comme autre infrastructure communautaire, le village de Sadatou dispose d'un hôtel communautaire nouvellement construite et ne dispose pas de point d'eau présentement. Les besoins en eau de l'hôtel communautaire sont satisfaits par les points d'eau communautaires situés à proximité dont la distance n'excède pas 50 mètres.

Le taux de desserte est nul pour les autres infrastructures communautaires.

### 3.5 Conclusions sur l'accès à l'eau potable

L'accès à l'eau pour la consommation des populations et l'abreuvement du bétail constitue la principale contrainte notamment en saison sèche. A cela s'ajoute le faible développement du réseau d'adduction d'eau potable. Aucun forage ne dispose de raccordement vers les autres villages.

L'approvisionnement en eau potable de la CR présente un aspect important avec un taux d'accès global de 92%. Mais il est à signaler que ce taux ne renvoie qu'aux puits modernes. En effet, le taux d'accès à l'eau par AEV est nul. De plus le taux de desserte de 46% reste moyen. Ce qui cache mal une desserte de qualité dans cette CR.

## IV. ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

### 4.1 Accès à l'assainissement dans les infrastructures communautaires

#### 4.1.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement des services sociaux de base

L'inventaire des infrastructures d'assainissement a concerné les ouvrages d'évacuation et d'isolement des excréta à usage collectif situés à l'intérieur des écoles et collège d'enseignement élémentaire, écoles d'enseignement en arabe, postes de santé, cases de santé, marchés permanents ou hebdomadaires, lieux de culte et autres lieux communautaires.

Le tableau ci-après donne les taux d'accès en ce qui concerne les infrastructures.

**Tableau 8 : Inventaire des infrastructures et taux d'accès assainissement collectif**

Infrastructures	Santé	Education	Lieux de culte	Autres	Total CR
Nombre total	3	15	5	1	24
Édicules existants	2	2	0	1	5
Édicules adéquats	2	2	0	1	5
Taux d'équipement	67%	13%	0%	100%	21%
Taux d'équipement adéquat	67%	13%	0%	100%	21%

#### 4.1.2 Accès à l'assainissement des services sociaux de base

Sur les 24 infrastructures recensées on note que seules 5 sont équipées d'édicules qui sont tous jugés adéquats. Les taux d'équipement global et adéquat de la CR sont de 21%. Ce taux est très peu satisfaisant compte tenu de l'importance de ces édicules pour l'hygiène et la santé des populations. Ce taux est davantage faible pour le secteur de l'éducation d'autant qu'il est généralement de 13%.

Ce niveau d'équipement brut et adéquat des écoles est relativement faible si l'on sait que seules 2 écoles élémentaires sur les 15 recensées disposent d'édicules adaptés. Les infrastructures de l'enseignement non formel ne sont pas comptabilisées du fait d'indisponibilité des statistiques, cependant à partir des tendances actuelles, on peut présumer que leurs taux d'équipement sont nuls à bien des égards.

Le niveau d'équipement des infrastructures de santé est relativement bon si l'on constate que 67% des postes/cases de santé sont dotés d'édicules adéquats.

Par contre, le taux d'équipement des mosquées reste très préoccupant vu qu'aucune mosquée parmi les recensées ne dispose d'ouvrages d'assainissement.

## 4.2 Accès à l'assainissement individuel

### 4.2.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement individuel

Les enquêtes ménages ont porté sur un échantillon de 25 localités, hameaux et villages centres confondus et bien répartis dans la CR et ont concerné 55 concessions regroupant 166 ménages. Elles font état de 14 concessions avec latrine soit 25% et 41 sans latrine soit 75% des concessions.

Les résultats d'inventaire des différents types de latrines sont donnés par le tableau suivant :

Type de Latrines	Nombre	% existence
Latrine traditionnelle	13	59%
Latrine VIP	1	5%
Latrine TCM	0	0%
Latrine Sanplast	0	0%
Latrine Fosse Septique	8	36%
Autres Latrines	0	0%
Total	22	100%

**Tableau 9 : Inventaire des latrines des concessions**

La défécation à l'air libre et/ou le recours aux ouvrages voisins sont constatés dans 75% des concessions enquêtées, ne disposant pas d'ouvrages d'assainissement.

Sur le total des 22 latrines recensées, 59% sont de type traditionnel qui constitue un ouvrage de fortune inadapté ne répondant pas aux critères minima requis d'un système performant. Il apparaît que 41% des latrines recensées durant l'enquête sont constituées d'ouvrages d'assainissement de qualité constitués exclusivement de fosses septiques et de latrines ventilées.

Concernant les autres ouvrages d'assainissement, on se rend compte que 47% des concessions disposent de douches (un total de 48 douches recensées sur les concessions avec latrines), 18% d'urinoirs traditionnels. Aucune concession ne dispose de bac à laver-puisard et de lavabos ou lave-mains. Les ratios donnent 1 douche pour 28 personnes, ce qui mérite d'être corrigé assez rapidement afin de respecter convenablement les normes d'hygiène et d'assainissement pour la communauté rurale.

De plus la sensibilisation sur l'hygiène mérite d'être renforcée dans cette collectivité locale dans la mesure où l'entretien général des latrines n'est jugé bon que dans 36% des cas recensés et seuls 29% des latrines recensées sont dans un bon état.

L'évacuation des boues de vidange est respectée par près de 36% des concessions disposant de latrines et dans la majorité des cas il est fait manuellement avec le recours au système d'enfouissement (14%) ou d'épandage libre (21%).

### 4.2.2 Accès à l'assainissement des ménages

Le tableau suivant présente l'accès à l'assainissement individuel des populations et ménages enquêtés.

Population totale	1332					
Nombre de concession	55					
Nombre de ménages	166					
Population moyenne par ménage	8,0					
Nombre de latrines adéquates	9	soit en moyenne	1 latrine adéquate pour	148	personnes	
Taux accès ménages avec latrines adéquates	<b>5,4%</b>		1 latrine adéquate pour	18	ménages	
			1 latrine adéquate pour	6	concessions	

**Tableau 10 : Taux d'accès à l'assainissement des ménages**

Les ouvrages adéquats sont utilisés par **5,4%** des ménages soit une latrine adéquate pour 148 personnes, 18 ménages et 6 concessions. Ce taux d'accès est largement inférieur à la moyenne

nationale de 29% des ménages ruraux enregistrée en 2009 mais demeure inférieure à l'objectif visé dans le cadre du PEPAM qui est de réduire de 52% la population ne disposant pas d'ouvrages d'assainissement individuel adéquats en 2015. De manière générale, pour l'assainissement en milieu rural, un taux de couverture de 63% en 2015 permettrait d'atteindre les OMD.

La pratique de lavage des mains à l'eau et au savon après usage des latrines n'est pas systématique et n'est respectée que par 13% des usagers. Ce qui laisse présager des risques de santé pour les usagers. Cette situation s'explique par l'absence d'eau courante à l'intérieur des concessions. En effet pour l'ensemble des usagers des concessions enquêtées, le point d'eau public le plus proche est distant d'environ de 300m. Ces difficultés d'alimentation en eau des ménages influent de manière négative sur les pratiques d'hygiène et le respect des normes d'assainissement.

### **4.3 Conclusions sur l'accès à l'assainissement**

Le niveau d'équipement adéquat en assainissement des infrastructures socio-économiques de la CR à travers la disponibilité d'édicules publics adaptés qui est actuellement estimé à 21% devra être rapidement amélioré surtout au niveau des établissements scolaires si l'on se réfère aux objectifs du PEPAM qui visent à atteindre un taux de 100%.

De manière générale, le niveau d'équipement des infrastructures d'assainissement des excréta dans les infrastructures sociales (scolaires, sanitaires) et marchandes est faible et ne répond pas aux spécifications du PEPAM.

En attendant d'avoir la situation exacte sur les aspects liés à l'assainissement individuel, la situation de la Communauté Rurale en matière d'hygiène n'est pas très satisfaisante en raison du péril fécal et des difficultés d'accès à l'eau potable. Le taux d'accès, faible de 5,4%, est de loin inférieur au taux national de 29% (RAC PEPAM 2010). En plus le taux de défécation à l'air libre est plus que préoccupant.

# **PARTIE C – PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL**

## **V. OBJECTIFS POUR 2015**

### **5.1 Eau potable**

L'objectif global du PLHA est de fournir un accès adéquat à l'eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communal à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) au minimum **96%** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'eau potable, et (ii) **100%** des infrastructures socio-économiques essentielles disposent d'un accès adéquat à l'eau potable.

### **5.2 Assainissement**

L'objectif global du PLHA est d'assurer un accès adéquat à l'assainissement à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communal à l'horizon 2015 est qu'à cette date (ii) **52,7 %** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'assainissement des excréta et eaux usées, et (ii) **100%** des infrastructures éducatives et sanitaires ainsi que tous les marchés soient correctement et durablement assainis.

## **VI. RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015**

### **6.1 Eau potable**

Tous les villages de la CR seront desservis en eau par bornes-fontaines et branchements particuliers ou puits moderne protégé.

La densité des points d'eau modernes sera de 1 EPE pour 300 personnes. La population non desservie en 2015 est estimée à 7327 personnes. Pour réaliser l'objectif d'accès en 2015, il faut assurer la desserte de 50% de la population non desservie soit **3664** personnes par la construction de 12 sur les 24 EPE qui permettraient d'atteindre une desserte à 100% dans la CR.

### **6.2 Assainissement**

Toutes les infrastructures éducatives ou sanitaires, des lieux de culte ainsi que les marchés permanents et hebdomadaires recensés disposeront d'un édicule public standard, entretenu et fonctionnel.

Les 5,4% de la population desservie en 2011 représentent 572 personnes. En 2015, cette population non desservie calculée sur la base du taux d'accès actuel sera de 11584 personnes (912 ménages à raison de 12,7 pers/ménage).

En 2015, au moins 50% des ménages non desservis soient 456 ménages représentant 5792 personnes disposeront d'un système fonctionnel d'évacuation des excréta et des eaux usées, soit par système autonome de type latrines VIP ou TCM avec BALP, soit par système semi-collectif.

## VII. COMPOSANTES DU PLHA

### 7.1 Développement des infrastructures d'eau potable

Le développement des infrastructures d'eau potable de la CR qui permettrait d'atteindre un accès universel au sein de la communauté rurale se résume à la réalisation de puits modernes ou forages équipés de PMH/solaires compte tenu de la faiblesse des débits des nappes liée à la localisation de la CR dans la zone de socle. Un 2<sup>ème</sup> projet est défini pour les mesures d'accompagnements.

#### 7.1.1 Construction de forages avec PMH ou PM équipés

#### 7.1.2 EP-1 Construction de 22 forages avec PMH ou PM équipés

Localités desservies	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existants	Bilan EPE	Besoin en EPE	Mode d'accès
Dar salam	-11.8951	13.3857	0	0	0.5	0.5	0	PM
Diambourdalla	-12.2348	13.5436	566	653	1.5	-0.676667	1	PM
Diyabougou	-12.1829	13.6546	616	710	0.5	-1.866667	2	PM
Diyala bakary	-12.2832	13.552	252	291	1	0.03	1	PM
Laminia	-12.043	13.6181	731	843	1.5	-1.31	2	PM
Mansakodji	-12.3099	13.7011	654	754	1	-1.513333	2	PM
Moussala	-12.0605	13.6916	330	381	1	-0.27	1	PM
Nienieko sara	-12.1643	14.1126	369	426	1	-0.42	1	PM
Sadatou	-12.2475	13.4611	2805	3232	4	-6.773333	7	PM
Sadatou/Sinthiankounkou	-12.3331	13.5538	0	0	0.5	0.5	0	PM
SadatouTonkoutou	-12.1099	13.5664	0	0	0.5	0.5	0	PM
Sandincounda	-12.081	13.8524	453	522	0.5	-1.24	2	PM
Sekhoto	-12.1863	14.0423	97	112	1.5	1.12667	1	PM
Sekhoto/Yirimalo	-12.0058	13.5854	0	0	0.5	0.5	0	PM
Balledji	-12.1509	13.5536	1260	1452	1	-3.84	4	PM
Sinthiou maka	-12.228	13.6516	596	687	0.5	-1.79	2	PM
Sonfara	-12.0605	13.6916	29	34	0.5	0.386667	1	PM
Soreto	-12.1926	14.0052	466	537	1	-0.79	1	PM
Souncounkou	-11.8898	13.3862	239	276	0.5	-0.42	1	PM
Tourecounda	-12.2141	13.9282	110	127	1	0.576667	1	PM
Hérémakono	-12.0024	13.4324	477	550	0	-1.833333	2	sans accès
Falala	-12.293	13.666	81	94	0	-0.313333	1	sans accès

### 7.2 Développement des infrastructures d'assainissement

Le développement des infrastructures d'assainissement de la communauté rurale comprend : la construction de dix neuf (19) édicules publics et la construction de 579 systèmes d'assainissement individuel. Les types d'ouvrage individuels proposés aux ménages incluront (i) des latrines à fosse ventilée type ventilée avec lave mains, (ii) des latrines à toilette chasse manuelle avec lave mains (iii) des bacs à laver puisards. Le principe de mise en œuvre sera basé sur la réponse à la demande des ménages.

Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM. L'objectif étant de réaliser des ouvrages qui assurent une évacuation correcte des excréments et des lave-mains dans des



conditions qui érigent une barrière contre les contaminations par les maladies d'origine fécale.

### **7.3 Mesures d'accompagnement**

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions d'un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et se scinde en trois volets (i) "IEC et renforcement des capacités pour l'eau potable", (ii) "IEC renforcement des capacités pour l'assainissement" et (iii) "Etudes et activités spécifiques".

#### **7.3.1 IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable**

Cette sous composante a pour but la mise en place, sur chacune des AE(M) V à créer dans la CR, d'une ASUFOR chargée de la gestion du service de l'eau, conformément aux dispositions de la politique nationale.

Les activités comprendront, pour chacune des ASUFOR (i) l'accompagnement des usagers dans le processus de création de l'ASUFOR jusqu'à sa reconnaissance juridique et l'obtention d'un acte formel de délégation de service par l'Etat, (ii) la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR (bureau, comité directeur) à l'exercice de leurs responsabilités, (iii) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un gérant et sa formation, (iv) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un conducteur de forage et sa formation, (v) un appui conseil auprès des ASUFOR sur une période de six (6) mois après la mise en service.

#### **7.3.2 IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement**

Cette sous composante a pour but de mettre en place (i) d'une part, une gestion durable des 14 édicules publics, et (ii) un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités d'appui à la gestion des édicules publics comprendront (i) l'identification des capacités d'un gérant pour chaque édicule public, et (ii) la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édicules.

Les activités liées à l'assainissement individuel comprendront (i) la sélection, la formation, la motivation et le suivi d'activité de relais féminins chargés d'une mission d'animation et de sensibilisation de proximité en vue de susciter et organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, (ii) l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le vecteur des enfants, (iii) la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, (iv) le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

#### **7.3.3 Etudes et activités spécifiques**

Ce volet comprend (i) l'étude de formulation d'une étude de la demande en système d'assainissement et branchements particuliers à l'eau et (ii) un appui conseil à la CR pour la planification et le suivi-évaluation.

Les activités de l'étude de formulation comprendront (i) une enquête auprès des ménages de la CR qui devra permettre de déterminer avec une précision raisonnable le taux d'équipement en latrines et branchement particulier, (ii) de centre alphabétisation. Caractériser la demande des ménages en latrines et branchements (type d'ouvrage, niveau de subvention), et (iii) sous la supervision de la communauté rurale, actualiser les projets d'assainissement individuel et de branchements particuliers, en termes d'objectifs et de moyens.

L'appui conseil à la communauté rurale et plus spécifiquement au conseil rural, maître d'ouvrage, aura pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la

programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données, du suivi évaluation, et le contrôle de qualité du service fourni par les ASUFOR.

## VIII. COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

### 8.1 Composante "Développement des infrastructures d'eau potable"

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'eau potable" est de 385 MFCFA HT. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du montant des fournitures et travaux et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10%.

**Tableau 11** : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable

N°	Projet	Coût estimatif (x 1000 FCFA HT)				
		F & T	E& C	TOTAL	I& D	TOTAL
EP-1	Construction de PM ou forage équipé dans des localités déficitaires	330 000 000	33 000 000	363 000 000	18 150 000	381 150 000
EP-2	Renforcement de la gestion de l'eau, mise en place et redynamisation des ASUFOR	3 000 000	300 000	3 300 000	165 000	3 465 000
TOTAL COMPOSANTE		333 000 000	33 300 000	366 300 000	18 315 000	384 615 000

### 8.2 Composante "Développement des infrastructures d'assainissement"

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'assainissement" est de 255 MFCFA HT. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du coût des fournitures et travaux, et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10%.

**Tableau 12** : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement

N°	Intitulé	Coût estimatif (x 1000 FCFA HT)				
		F & T	E& C	TOTAL	I& D	TOTAL
AS-1	Construction de 19 édicules publics	76 000 000	7 600 000	83 600 000	4 180 000	87 780 000
AS-2	Réalisation de 579 latrines, fourniture d'une citerne de vidange de fosse septique	144 750 000	14 475 000	159 225 000	7 961 250	167 186 250
TOTAL COMPOSANTE		220 750 000	22 075 000	242 825 000	12 141 250	254 966 250

### 8.3 Composante "Mesures d'accompagnement"

Le coût estimatif de la composante "Mesures d'accompagnement" est de 57 MFCFA HT, dont (i) 3.5 MFCFA pour le volet "eau potable" (ii) 32.8 MFCFA pour le volet "assainissement", et (iii) 20 MFCFA pour le volet "Études et activités spécifiques"

**Tableau 13**: Récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement

N°	Composante	Base de calcul	Coût estimatif (FCFA HT)
IEC et renforcement de capacités « Eau Potable »			
ET-1	Services BE/ONG mise en place - renforcement gestion de l'eau	3 millions FCFA/ASUFOR	3 465 000
IEC et renforcement de capacités « Assainissement »			
ET-2	Services Ong pour gestion des édicules	0,2 millions FCFA/Edicule	3 800 000
ET-3	Services BE/ONG pour assainissement individuel	0,05 Millions FCFA/latrine	28 950 000
Etudes et activités spécifiques			
ET-4	Services de consultants études compl. et formulation		10 000 000

ET-5	Appui conseil à la CR (planification et suivi-évaluation)		10 000 000
TOTAL COMPOSANTE			56 215 000

#### 8.4 Récapitulatif et plan de financement

Le coût total de mise en œuvre du PLHA s'élève à 693 MFCFA HT sur la période 2011-2015.

**Tableau 14 : Récapitulatif du financement du PLHA**

COMPOSANTE	TOTAL EN FCFA HT	Pop et CR	Autres
EAU POTABLE	381 150 000	19 057 500	362 092 500
ASSAINISSEMENT	254 966 250	16 718 625	238 247 625
IEC	56 215 000	2 810 750	53 404 250
TOTAL	692 331 250	38 586 875	653 744 375

Le financement du PLHA sera couvert par (i) les populations bénéficiaires, (ii) les associations de ressortissants, (iii) le budget de la communauté rurale, (iv) les partenaires en coopération non gouvernementale, (v) l'Etat.

La communauté rurale et les ménages apporteront une contribution individuelle de 10% des investissements du volet "assainissement individuel", soit 16.8 MFCFA. La population contribue à hauteur de 5% pour le volet "eau potable", soit 19.1 MFCFA et pour le coût des mesures d'accompagnement, soit 2.9 MFCFA.

La contribution totale de la population est de 38.6 millions FCFA soit 6% du financement global du PLHA, sur une durée de 3 ans, soit environ 12.9 millions FCFA par an.

Le financement attendu de l'Etat et des partenaires de la Communauté rurale est de 653.8 millions FCFA soit 217.9 millions FCFA par an pendant 3 ans.

# **ANNEXES**

## **Annexe I - Cartes**

- 1.1 Carte générale de la CR et population
- 1.2 Carte de localisation des réseaux

## **Annexe II - Données d'inventaires**

- 2.1 Table inventaire des points d'accès à l'eau par localité
- 2.2 Synthèse accès à l'eau et bilan EPE
- 2.3 Table inventaire des infrastructures assainissement dans infrastructures
- 2.4 Synthèse accès à l'assainissement collectif
- 2.5 Table inventaire des infrastructures assainissement dans concessions

## **Annexe III - Etudes et conception des projets**

- 3.1 Fiches APS-AEP
- 3.2 Fiche APS-Assainissement